



Caractéristiques :



• Matières :

- Polyester adhésif haute qualité : autocollant souple imprimé par transfert thermique et recouvert d'un laminage polyester permettant une résistance aux solvants et produits chimiques, aux fortes températures (-40°C à +120°C), à la pluie, aux UV, aux rayures et à l'abrasion. Adhésif très puissant à base d'acrylique pour une adhésion même sur les surfaces les plus difficiles. Usage intérieur et extérieur.

- Polypropylène : panneau en plastique très résistant aux chocs, aux UV, aux fortes températures. Résiste mieux que le PVC aux solvants. Résiste aux fortes températures comprises entre -80°C et + 120 °C. Epaisseur 1.5 mm. Fixation par vis, rivets, clous ou colle (non fournis). Usage intérieur et extérieur.

• Dimensions :

- H 297 x L 210 mm

- H 420 x L 297 mm

- H 594 x L 420 mm (Polypropylène uniquement)

- H 840 x L 594 mm (Polypropylène uniquement)

• Pictogramme E007 blanc sur fond vert conforme à la norme NF EN ISO 7010 et aux normes européennes pour la signalisation de sécurité et la santé sur les lieux de travail.

• Panneau de signalisation avec texte et pictogramme.

Que dit la Loi ?

• Arrêté du 4 novembre 1993 :

Au 1er janvier 2014 : Les nouveaux panneaux installés doivent être « conformes à la norme NF EN ISO 7010, version avril 2013. »

Les panneaux de sauvetages et de secours dont fait partie le panneau point de rassemblement doivent être de « forme rectangulaire ou carrée » et disposer d'un « pictogramme blanc sur fond vert ».

Conditions d'utilisation :

- À afficher dans une zone sécurisée définie comme zone de rassemblement. Nous vous conseillons de le fixer à une hauteur ne dépassant pas 2,30 m du sol.
- Signalétique à coller ou à fixer sur un mur ou un poteau.

Quels sont les avantages de ce produit ? :

- *Point de rassemblement* avec texte et pictogramme ISO 7010.
- *Signalétique Point de rassemblement* conforme à la réglementation en vigueur.

Conditionnement :

Vendu à l'unité.